

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **28 NOV. 2025**

modifiant l'arrêté du 29 août 2025 fixant la composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2025

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-532 du 24 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 29 août 2025 fixant la composition de jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouverts au titre de l'année 2025,

Arrête :

Article 1

L'article 1 de l'arrêté du 29 août 2025 est modifié comme suit :

Membre :

- Madame Julie FERNANDEZ-ABDELLATIF, Psychologue clinicienne, UEMO Nogent-sur-Marne est remplacée par Madame Patricia IRACE, Directrice des services, STEMO Aix en Provence.

Article 2

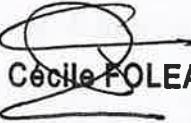
Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

28 NOV. 2025

Pour le garde des Sceaux, ministre de la
Justice et par délégation,
Pour le Directeur de la protection judiciaire
de la jeunesse et par délégation,

Cheffe du bureau
du Recrutement et de la Formation


Cecile FOLEA